



*SOUS EMBARGO jusqu'au 25 novembre 2003, 14:00 GMT*

## Répondre aux besoins

*La menace mondiale du VIH/SIDA appelle une action mondiale - notamment en garantissant la disponibilité de fonds suffisants dans les pays et les communautés qui en ont le plus besoin. En dépit des progrès considérables faits dernièrement sur le front du financement, les fonds sont encore bien loin de couvrir les besoins.*

### Un financement en hausse - mais encore trop faible

- L'ONUSIDA estime qu'en 2003, les décaissements provenant de sources privées, nationales et internationales se monteront au total à 4,7 milliards de dollars dans les pays à revenu faible et moyen - une hausse considérable sur les cinq dernières années.
- Les dépenses intérieures pour la lutte contre le VIH/SIDA ont nettement augmenté dans de nombreux pays, y compris dans certains des pays les plus démunis. En 2001, la Déclaration d'Abuja engageait les pays africains à consacrer 15% de leur budget national aux dépenses de santé.
- Mais les pays pauvres ont encore bien du mal à élever leurs dépenses - même à des niveaux très en deçà des besoins à couvrir. En conséquence, des millions de personnes vivant avec le VIH/SIDA doivent payer leurs soins de santé. Au Rwanda, par exemple, les débours - à savoir l'argent que les individus dépensent eux-mêmes pour des services VIH/SIDA - ont représenté 93% des dépenses SIDA totales en 1998-1999.

### Comblé le déficit

- Les toutes dernières estimations de l'ONUSIDA sur le coût de programmes efficaces de prévention, de traitement, de soins et d'appui dans les pays à revenu faible et moyen, indiquent qu'il faudra plus de 10 milliards de dollars en 2005.
- L'augmentation des besoins en ressources financières sera telle que d'ici à 2007 quelque 15 milliards de dollars par an seront nécessaires pour réussir à combattre le SIDA. Ce niveau de financement devra être maintenu sur au moins dix ans.
- Pour réunir les 10 milliards de dollars, et plus, nécessaires pour lutter contre l'épidémie en 2005, il faudra que les fonds, toutes sources confondues, aient plus que doublé par rapport à 2003.
- Un tiers du total des ressources nécessaires pourrait venir de sources intérieures dans les pays à revenu faible, mais le solde devra être assumé par des sources internationales. Jusqu'à 80% du total des ressources nécessaires en Afrique subsaharienne et dans certaines parties de l'Asie devront venir de sources

internationales.

- Dans le même temps, l'Aide publique au développement à l'intention des pays à faible et moyen revenu est encore loin de correspondre aux engagements pris de longue date.
- Le déficit de fonds ne saurait être comblé par une seule source. Plusieurs secteurs de financement distincts sont impliqués dans la riposte au SIDA, chacun d'eux ayant ses propres avantages comparatifs.

### **Le Fonds mondial de lutte contre le SIDA ; la tuberculose et le paludisme**

- Opérationnel depuis janvier 2002, le Fonds mondial de lutte contre SIDA, la tuberculose et le paludisme représente un nouveau mécanisme de financement qui favorise le concept de propriété ou responsabilité nationale et les activités conduites à l'échelon pays, ainsi que les processus simplifiés, rapides et novateurs. En tant que partenariat mondial public/privé, il attire des ressources supplémentaires, dont il assure la gestion et qu'il débloque à destination des programmes dans les pays les plus démunis.
- Le Fonds n'est pas là pour remplacer les efforts actuels ; il vient en complément des autres initiatives de financement, en collectant des ressources supplémentaires.
- Le Conseil d'administration du Fonds est composé de représentants de pays en développement et à revenu élevé, ainsi que de représentants du secteur des entreprises, des organisations non gouvernementales et des communautés directement touchées par l'épidémie. L'ONUSIDA, l'OMS et la Banque mondiale sont membres non votants du Conseil.
- Le total des promesses de contributions au Fonds se montait à 7 milliards de dollars en octobre 2003. Dans ses trois séries de propositions et approbations de programmes, le Fonds a avalisé l'allocation de 2 milliards de dollars à 224 programmes dans 121 pays.

### **Le Programme plurinational de lutte contre le VIH/SIDA en Afrique (PPS)**

- Géré par la Banque mondiale, ce Programme consiste en prêts sans intérêts et, depuis l'automne dernier, en subventions aux pays concernés, pour soutenir les efforts des gouvernements en vue d'améliorer l'accès aux programmes VIH/SIDA de prévention, de soins, de traitement et d'appui, et d'atténuer l'impact de l'épidémie.
- La première phase du Programme (500 millions de dollars) a été approuvée en septembre 2001. Les fonds initiaux ont soutenu 13 pays d'Afrique subsaharienne. En février 2002, la Banque a alloué 500 millions de dollars supplémentaires, qui soutiendront 12-15 autres pays. (Le programme est également destiné à soutenir les initiatives sous-régionales et transfrontalières.)
- Une initiative similaire est actuellement en cours aux Caraïbes. Totalisant 155 millions de dollars, le Projet plurinational de lutte contre le VIH/SIDA aux Caraïbes fonctionne comme un programme de prêt sur cinq ans, qui permet aux pays d'obtenir des prêts ou crédits à part pour financer leurs projets nationaux de prévention du VIH/SIDA.

### **Allègement de la dette**

- Alléger la dette qui pèse sur les pays pauvres constitue également un moyen potentiel d'intensification de la riposte au SIDA là où le besoin s'en fait le plus sentir. Les dettes des 38 pays pauvres très endettés s'élèvent, en moyenne, à

plus de quatre fois leurs recettes annuelles d'exportation. Le service de la dette peut compromettre la volonté d'un pays d'engager des dépenses dans le domaine social, y compris celles nécessaires pour la lutte contre le VIH/SIDA et la prise en charge des orphelins.

- En 2001 dans 16 pays africains, les gouvernements dépensaient encore plus pour le service de la dette que pour la santé de leurs citoyens. L'initiative PPTTE, créée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, constitue une tentative faite pour libérer ces pays de telles contraintes.
- Au titre de cette initiative, les pays pouvant prétendre à un allègement de la dette sont retenus s'ils satisfont à certaines conditions, y compris l'adoption de mesures économiques et l'élaboration de stratégies de lutte contre la pauvreté dans lesquelles les dépenses sociales ont un caractère prioritaire. Les pays sont invités à insérer des programmes de lutte contre le VIH/SIDA dans ces stratégies.

### **Le secteur des affaires**

- Le secteur des affaires a un rôle important à jouer dans la riposte au SIDA, en soutenant des programmes de prévention, de traitement et de soins. Environ 7% du total des ressources nécessaires est pour la prévention sur le lieu de travail, que peuvent financer les entreprises privées.

---

*Pour plus de renseignements, veuillez contacter Anne Winter, ONUSIDA, Genève, (+41 22) 791 4577, Dominique De Santis, ONUSIDA, Genève, (+41 22) 791 4509, ou Michel Aublanc, Paris, (+33 1) 69 286 286. Pour plus d'informations sur le programme, vous pouvez également visiter le site web de l'ONUSIDA, [www.unaids.org](http://www.unaids.org).*